

# La Philippe Gilbert

## 18 août 2013

### Règlement Particulier

1. **Organisation** :

L'épreuve dénommée « La Philippe Gilbert » est organisée par le « GUIDON D'OR, Fan club Philippe Gilbert » sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale et de la Royale Ligue Vélocipédique Belge. Elle se déroule le dimanche 18 août 2013.

2. **Type d'épreuve** :

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Juniors. Elle est inscrite au calendrier UCI Hommes Juniors. L'épreuve est inscrite en classe MJ1.1. UCI.

Elle entre également en ligne de compte pour la Lotto-Coupe de Belgique Juniors.

3. **Participation** :

La participation à l'épreuve est obligatoire pour toutes les équipes inscrites à la Lotto-Coupe de Belgique Juniors, et par invitation à minimum 5 équipes étrangères. Une sélection Wallonne et une sélection Liégeoise peuvent également participer. Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 4 et de maximum 6 coureurs.

4. **Permanence** :

- La permanence de départ se tient le dimanche 18 août 2013 dès 10h à la Piscine Communale, rue Sur La Heid, 8 à 4920 Aywaille.
- La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de 10h à 11h15 le 18 août 2013.
- La réunion des Directeurs Sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 11h30 à la Piscine Communale, rue sur La Heid, 8 à 4920 Aywaille.
- La permanence d'arrivée se tient au même endroit à partir de 16h30.
- Le Directeur de Course sera le nommé Jeannot Gilbert, domicilié rue Bellinheid, 12 à 4920 Remouchamps. Téléphone 04/3844336, GSM 0474/220545, email : [jeangilbert@hotmail.fr](mailto:jeangilbert@hotmail.fr)

5. **Radio-tour** :

Les informations courses sont émises sur la fréquence **164,510** canal **1**.

6. **Voitures techniques** :

- Chaque équipe a le droit de mettre un véhicule d'assistance dans la course. L'ordre des voitures sera établi suivant le règlement de la Lotto-Coupe de Belgique Juniors.
- 1800m avant la ligne d'arrivée, les voitures des Directeurs Sportifs et autres suiveurs (à l'exception des véhicules des membres du Jury des Commissaires, des voitures neutres, du médecin et de sécurité) sont tenues d'emprunter la déviation mise en place par l'Organisateur.
- Le service d'assistance technique neutre est assuré deux voitures neutres et une moto neutre.

7. **Assistance médicale** :

Deux ambulances et un médecin suivront la course.

8. **Ravitaillement** :

Les ravitaillements seront autorisés à partir des voitures techniques après 50 km jusqu'à 20 km avant l'arrivée. Une zone de ravitaillement est également prévue au km 69,6

9. **Délais** :

Les délais d'élimination en course sont fixés à cinq minutes de retard par rapport au peloton principal. Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.

10. **Classements** :

- Le classement de la Montagne G.P.M. sera établi par l'addition des points attribués sur l'ensemble des six côtes répertoriées. Les trois premiers coureurs y recevront respectivement

5, 3 et 2 points. En cas d'ex aequo, il sera tenu compte du nombre de 1<sup>ères</sup> places acquises, et ensuite du classement lors de l'arrivée. Pour avoir droit au prix du classement GPM, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve.

- Le classement interclubs est établi sur base de l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs 3 meilleurs coureurs. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur.

**11. Prix :**

- Les prix seront payés à la Permanence directement après l'établissement des classements.
- Prix Individuels : 1.835 €

320 €	200 €	150 €	130 €	100 €	80 €	75 €	70 €	60 €	50 €
40 €	40 €	40 €	30 €	30 €	30 €	30 €	20 €	20 €	20 €
10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €
10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €
10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €

- Prix Interclubs : 380 €

74 €	62 €	50 €	37 €	30 €
25 €	20 €	12 €	10 €	10 €
10 €	10 €	10 €	10 €	10 €

- Prix G.P.M. : 250 €

125 €	75 €	50 €
-------	------	------

**12. Antidopage :**

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage de la RLVB et de la Communauté Française s'applique conformément aux dispositions de la loi Belge.

Le contrôle antidopage a lieu à la Piscine Communale, rue sur La Heid, 8 à 4920 Aywaille.

**13. Protocole :**

Les trois premiers coureurs classés à l'arrivée, ainsi que le vainqueur du classement de la Montagne sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire qui se tiendra à hauteur de la ligne d'arrivée.

**14. Environnement :**

Des poubelles seront placées dans la zone de départ, dans la zone d'arrivée ainsi que dans les vestiaires. Nous demandons de respecter l'environnement en signalant à vos coureurs d'éviter de lancer des emballages et des bidons dans la nature.

**15. Pénalités :**

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable. Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Collège des Commissaires conformément aux dispositions en usage à l'UCI ou à la RLVB.

**Jeannot GILBERT**  
Directeur de course

**GUY CRASSET**  
Coordinateur Section FCWB Liège

# La Philippe Gilbert juniors 123 kms

Dimanche 18 août 2013

UCI et COUPE DE Belgique

Dénivelé 2.145m

Entités	Communes	Rues de passages					
AYWAILLE	Aywaille	à la Piscine Communale					
						<b>38km/h</b>	<b>40 km/h</b>
		Départ réel					
	Départ réel	<b>Route de Bastogne (Pneu Le Chalet N30)</b>	N30	0	123	13 h 30	13 h 30
	Harzé	centre	N30	2,9	120,1	13 h 35	13 h 35
	Houssonlonge	tout droit	N30	5,4	117,6	13 h 38	13 h 38
	Ernonheid	tout droit	N30	8,6	114,4	13 h 43	13 h 42
FERRIERES	Werbomont	(G) direction Trois-Ponts	N66	11,3	111,7	13 h 48	13 h 47
		(G) direction Chevron	N66	13,6	109,4	13 h 51	13 h 50
STOUMONT	Neuville	km 14,9 îlot		14,9	108,1	13 h 53	13 h 52
	Chevron	(G) dir Chession		15	108	13 h 53	13 h 52
	Chession			18	105	13 h 58	13 h 57
		(Dr) dir Stoumont		20,2	102,8	14 h 02	14 h 00
	Naze	(Dr) dir Stoumont	N633	21,5	101,5	14 h 04	14 h 02
	Gare de Stoumont	(Dr) dir Lierneux	N645	23,8	99,2	14 h 07	14 h 06
	Neufmoulin	(Dr) dir Ferrières	N66	33,7	89,3	14 h 23	14 h 20
FERRIERES		Début GPM 1		33,9	89,1	14 h 23	14 h 20
		<b>GPM 1 Werbomont</b>	N66	38,2	84,8	14 h 30	14 h 28
		traverser(RD)dir Huy	N66	38,5	84,5	14 h 31	14 h 29
	Grand Trixhe	(TD)Grand Trixhe	N66	40,2	82,8	14 h 33	14 h 31
		(TD)Ferrières	N66	45,2	77,8	14 h 41	14 h 38
	Landrecy	(DR) dir Saint Roch		46,6	76,4	14 h 44	14 h 40
		Début GPM 2		48,4	74,6	14 h 48	14 h 44
		<b>GPM 2 Rouge Minières</b>		49,4	73,6	14 h 50	14 h 46
	Xhoris	(Dr)dir Aywaille	N86	52,6	70,4	14 h 53	14 h 49
AYWAILLE	Awan	(TD)dir Aywaille	N86	55,9	67,1	14 h 58	14 h 54
	Aywaille	(Dr) dir Bastogne	N30	58,3	64,7	15 h 02	14 h 58
		(Ga) dir Niaster		58,8	64,2	15 h 03	14 h 59
		Début GPM 3		59,3	63,7	15 h 04	15 h 00
		<b>GPM 3 Côte de Niaster</b>		60,5	62,5	15 h 06	15 h 01
	Stokeu	(Dr) dir Havelange		61,6	61,4	15 h 08	15 h 03
		pont de Stokeu (Dr) dir Harzé		62,6	60,4	15 h 09	15 h 04
		Pont de Havelange (Dr) dir Harzé		63,9	59,1	15 h 11	15 h 06
	Harzé	Harzé (G) dir Bastogne	N30	66,7	56,3	15 h 16	15 h 10
		Houssonlonge(G)dir E25	N30B	69	54	15 h 19	15 h 14
		 <b>RAVITAILLEMENT</b> Km 69,6 - 70,3	N30B	69,6	53,4		
STOUMONT		Route de Lorcé (TD) dir Lorcé		70,8	52,2	15 h 22	15 h 16
		Lorcé(Ga) dir Stoumont		75,2	47,8	15 h 30	15 h 23
	Naze	(Dr) dir Stoumont,	N633	76,5	46,5	15 h 32	15 h 25
	Gare de Stoumont	(Dr) dir Lierneux,	N 645	78,7	44,3	15 h 35	15 h 29
		(Ga) dir Rahier		79,5	43,5	15 h 37	15 h 30
	Xhierfomont	Xhierfomont début GPM 4		81,5	41,5	15 h 40	15 h 33
		<b>GPM 4 Xhierfomont</b>		82,5	40,5	15 h 41	15 h 34
	Rahier	(Dr) dir Chevron		84,4	38,6	15 h 44	15 h 37
		Froville		85,3	37,7	15 h 45	15 h 39
	Haute-Bodeux	(Dr) dir Huy	N66	86,9	36,1	15 h 48	15 h 41
	Neufmoulin	(Dr) dir Stoumont	N645	89,7	33,3	15 h 52	15 h 45
	Les Forges	(TD)	N645	90,9	32,1	15 h 54	15 h 47
		Carrefour N645/N633(Dr) dir Stoumont	N633	99,6	23,4	15 h 58	16 h 00
	Targnon	(TD)	N633	101,1	21,9	16 h 00	16 h 01
	Stoumont	(Ga)dir Spa	N606	102,9	20,1	16 h 04	16 h 05
	Montouyet	début GPM 5	N606	105	18	16 h 07	16 h 08
		<b>GPM 5 La Vecquée</b>	N606	106	17	16 h 08	16 h 09
THEUX		Rue Haut Desnié	N606	107,3	15,7	16 h 10	16 h 11
	Desnié	(TD)	N606	109,3	13,7	16 h 13	16 h 15
		(Ga)dir La Reid, rue Ry Sauvage	N606	110	13	16 h 15	16 h 16
	Banoyard	(Ga)dir Hautregard	N606	112,5	10,5	16 h 28	16 h 20
	Hautregard	(Ga) dir Remouchamps	N697	115,1	7,9	16 h 33	16 h 24
Aywaille	Remouchamps	rue de Spa	N697	116,5	6,5	16 h 35	16 h 25
		carrefour des Grottes(Ga) dir Aywaille avenue de la Porallée	N666	120,3	2,7	16 h 41	16 h 32
		 (Dr) rue du vieux pont		120,6	2,4	16 h 45	16 h 35
		(Ga) rue du Hallage		120,9	2,1	16 h 46	16 h 36
		(Dr) rue du Brou		121	2	16 h 47	16 h 37
		(Ga) rue Ladry dir.La Redoute		121,2	1,8	16 h 48	16 h 38
	Remouchamps	<b>ARRIVEE SOMMET REDOUTE</b>		123	0	16 h 50	16 h 41

